

1954

ANNUAIRE
DES
ANCIENS EXTERNES
DES
HOPITAUX DE PARIS

Association professionnelle des Externes
et Anciens Externes des Hôpitaux de Paris

ULTRA-LEVURE * DYNAZÉA

1954

ANNUAIRE
DES
ANCIENS EXTERNES
DES
HOPITAUX DE PARIS

Membres
de l'Association professionnelle des Externes
et Anciens Externes des Hôpitaux de Paris

26, rue du Faubourg Saint-Jacques - Paris-14^e

En vente chez

Amédée LEGRAND & Cie

93, Boulevard Saint-Germain

PARIS (6^e)

PRÉSIDENTS HONORAIRES

ET

MEMBRES FONDATEURS

de

l'Association professionnelle des Externes
et Anciens Externes des Hôpitaux de Paris

FUMOUCHE Paul
RISACHER S.-E.
JUSTIN-BESANÇON L.
COSSA Paul
RENAUD
WAYNBAUM Marthe
MARCHAND
BERAUT
GRINDA
BERARD
GASNE
FLEYS J.-E.
DUPUY R.
DOREAU
VIVIEN
GRANGE J.-L.
BERTAGNA
LOUIS R.
BONHOMME J.
ETIENNE J.-P.
SALLOU
THEROND

Jacques Guyot

1920-1954

Quelques dates, quelques faits comme préface à notre annuaire

1920 - Fondation de l'Association des Externes des Hôpitaux de Paris.

29 Mars 1922. - Première Assemblée Générale de notre association au cours de laquelle furent votés les statuts de l'ASSOCIATION DES EXTERNES des Hôpitaux de Paris.

19 Mars 1922. - Entrée des Anciens Externes dans l'Association, devenant celle des « EXTERNES ET ANCIENS EXTERNES DES HOPITAUX DE PARIS ».

Quel chemin parcouru depuis !

Bien des avantages dont jouissent actuellement les Externes et qui leur paraissent tout naturels furent, en réalité, le fruit de persévérants efforts, de longues démarches près de l'Assistance Publique, des Ministères, du Conseil Municipal, etc...

- reconnaissance des maladies contractées en service ;
- augmentation de l'indemnité ;
- participation au règlement du concours de l'Internat ;
- déjeuner de l'externe à l'hôpital ;
- soins gratuits par l'Assistance Publique ;
- banquets annuels avec leur classique loterie, hélas disparus ;
- création et fondation de la Fédération des Associations d'Externes des Hôpitaux de France ;
- création d'un conseil juridique ;
- dons aux externes mariés ;

- bourses et préparation à l'Internat du Dr G. Roussel ;
- création d'un Bulletin. Etc..., etc...

Devons-nous rappeler les jours sombres de 1940 à 1944 où le Bureau des Anciens, seul subsistant, sut « persuader » les autorités d'alors que notre association, quoique « professionnelle », fondée sous le bénéfice des lois du 21 Mars 1884, du 12 Mars 1920 et 26 Février 1927 n'était nullement syndicale, et de ce fait sauva non seulement la « caisse » des confiscations, mais encore l'Association même, en continuant à tenir à maintes reprises des réunions d'informations.

Indépendamment des nombreux services rendus aux Externes pendant l'occupation, cela permit en 1945 à notre association de réapparaître au grand jour sans nulle difficulté, sans aucune démarche, sans nécessité d'autorisation. L'Association n'était pas morte, elle reparaisait plus jeune que jamais avec de nouvelles équipes de plus en plus dynamiques.

RADIOLOGIE

Société des Ets J. LORIN

23, Rue Jean-Daudin - PARIS-XV - SEG 32-76

Constructions Electro-Radiologiques
NEUF — OCCASION (Avec garantie)
Echange — Reprise

Services de l'Association des Externes et Anciens Externes des Hôpitaux de Paris.

- I - PERMANENCES : L'Association possède maintenant un siège social à la Maison de la Médecine, 26, rue du Fg Saint-Jacques, Paris (14^e). Tél. DANton 35-58, avec permanence tous les jours de 14 à 18 heures, sauf le samedi.
- II - FOND DE PREVOYANCE : Depuis deux ans fonctionne un fond de secours grâce à la générosité de l'Intersyndicat des Médecins, Chirurgiens et Spécialistes des Hôpitaux de Paris, et grâce auquel des secours urgents peuvent être attribués à nos collègues en service, nécessiteux ou malades, ainsi qu'une prime à la naissance de tout enfant d'externe, s'élevant à la somme de 10.000 francs.
En 1952, grâce à ce fond de prévoyance, près de quatre millions de francs ont été ainsi répartis entre nos collègues défavorisés.
- III - SERVICE DE REMPLACEMENTS :
 - 1^o) Pour le médecin qui désire se faire remplacer, il suffit d'écrire ou de téléphoner à l'Association en indiquant les dates du remplacement, la région, et, s'il y a lieu, la spécialité. En moins de deux ans, plus de 150 médecins ont été ainsi remplacés ;
 - 2^o) Ce service est absolument gratuit, il n'est demandé aux externes remplaçants qu'une participation aux frais de secrétariat. Les Externes qui s'inscrivent à ce service ont tous terminé depuis longtemps leur scolarité et ont exercé leur fonction d'externe pendant au moins 4 ans.

IV - L'ACTION DU BUREAU est :

- Représentative vis-à-vis de l'Administration de l'Assistance Publique ; de l'Intersyndicat des Hôpitaux de Paris ; du Comité de l'Internat.
- Négociatrice vis-à-vis de l'Assistance Publique ; des Autorités de Tutelle : Préfecture de la Seine ; Conseil Municipal ; Ministère du Budget ; Ministère de la Santé Publique.

Cette action s'exerce : Sur le plan professionnel :

- défense des intérêts des Externes vis-à-vis de l'Administration ;
- modifications apportées au concours de l'Internat ;
- trois ans de fonctions sont exigées dorénavant pour obtenir le titre d'Ancien Externe (défense du titre) ;
- défense de ce titre également dans les concours hospitaliers de Province.

Sur le plan matériel :

- Adoption du Statut de l'Externat ;
- Augmentation de notre indemnité quotidienne
- Rattachement de celle-ci à un indice.

V - L'Association de Paris est affiliée à la Fédération des Externes des Hôpitaux de France qui s'occupe des multiples questions intéressant l'externe et l'ancien externe.

VI - N'omettons pas de dire non plus que par l'intermédiaire du Comité des Anciens Externes de l'Association, l'Externe des Hôpitaux de Paris peut bénéficier des Bourses fondées par M. le Docteur G. ROUSSEL pour la préparation de l'Internat. Cette année même, dix externes ont été aidés dans leur préparation au concours, chacun par une bourse de 20.000 francs par mois, pendant huit mois.

Avant - Propos

Nous sommes enfin heureux de pouvoir vous faire parvenir cet annuaire des Anciens Externes, Membres de l'Association.

Nous espérons qu'il répondra à votre désir.

Nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir nous adresser vos suggestions ou des rectifications éventuelles.

Un certain nombre d'Anciens Externes, n'ont pas encore envoyé leur cotisation 1954, dont le montant était de 1.000 francs, perturbant ainsi l'équilibre de notre trésorerie. Nous avons tout de même assuré le service des bulletins pour tous jusqu'à ce jour.

A partir du 1^{er} Janvier 1955 le Bulletin ne pourra être adressé qu'aux Anciens Externes ayant cotisé pour l'année 1955.

- Inscription à l'Association : 500 francs.
- Inscription à l'Association + Abonnement à la Gazette Médicale de France, contenant le Bulletin de l'Association : 1.500 francs.

A.E. : 26, rue du Fg Saint-Jacques
C. C. P. : PARIS 446-36.

WOLF Michel 8, rue de Levis - Paris-17°.

WYLER Yves 10, rue du Delta - Paris-9°.

Y

YTHIERS Maurice 9, rue Blainville - Paris-5°.

Z

ZAQUI Mahmoud M.P.F., Cité Univers., Bd Jourdan - 14°.

ZEITOUN Paul 65, rue Francis-Cerno - Aulnay-sous-Bois
(S.-et-O.).

ZEMOR Georges, Fondation Belge, Cité Univers., Bd Jourdan
Paris 14°.

ZERNER Claude 19, rue Rodier - Paris-9°.

ZIEGLER G. 268, Bd Raspail - Paris-14°.

ZITTOUN Robert, Provence, Cité Univers., Bd Jourdan - 14°.

ZUCHNAN Jean 177, Av. Gabriel-Péri - Gennevilliers
(Seine).

ZUMER Léon 4, villa Beauséjour - Vincennes (Seine).

ZWANG Gérard 1, square Léon-Guillout - Paris-15°.

TABLE DES MATIÈRES

Quelques dates, quelques faits comme préface à notre annuaire	3
Services de l'Association des Externes et Anciens Externes des Hôpitaux de Paris	5
Avant-Propos	7
Liste alphabétique des Anciens Externes des Hôpitaux de Paris	9
Liste géographique des Anciens Externes des Hôpitaux de Paris : Paris et Seine	97
Liste géographique des Anciens Externes des Hôpitaux de Paris : par départements	131
Liste alphabétique des Externes des Hôpitaux de Paris en exercice	207
